

Conseil d'administration du 18 mai 2020  
Annexe n° 096

*Motion proposée par la délégation du corps académique*

L'ULB, consternée par la condamnation de la chercheuse Fariba Adelkhah à 6 ans de prison en Iran, renouvelle son soutien à la liberté académique et appelle à la libération de tous les prisonniers scientifiques

L'ULB exprime sa profonde consternation suite à l'annonce, ce samedi 16 mai 2020, du verdict d'une peine de six ans d'emprisonnement à l'encontre de l'anthropologue franco-iranienne Fariba Adelkhah, officiellement pour « *rassemblements et collusion en vue d'agir contre la sécurité nationale* » et « *propagande* » contre la République islamique. Fariba Adelkhah, chercheuse renommée membre du CERI-Sciences Po (Paris), dont les travaux en anthropologie sur l'Iran font autorité, est détenue depuis le 5 juin 2019 à la prison d'Evine à Téhéran. Affaiblie par une grève de la faim qu'elle a menée pendant 49 jours pour contester la totalité des chefs d'accusation, elle est victime d'un procès kafkaïen.

L'ULB réaffirme son soutien à Fariba Adelkhah ainsi qu'à tous les chercheurs emprisonnés en Iran. Elle souhaite, notamment, mentionner l'islamologue australo-britannique Kylie Moore-Gilbert, condamnée à dix ans de détention, et au professeur de médecine iranosuédois Ahmadreza Djalali, qui fut chercheur invité à la VUB, et fait lui l'objet d'une condamnation à mort.

Les quelques informations dont nous disposons sur l'état de santé de ces trois détenus nous inquiètent particulièrement, dans un contexte où l'épidémie de coronavirus touche durement les prisons en Iran. En outre, on ne peut que souligner la politisation de ces procès, à l'heure où la détention de prisonniers scientifiques semble constituer une carte dans le jeu diplomatique de l'Iran, notamment depuis 2018.

Cette situation ne peut que continuer à nous alerter sur les difficultés croissantes auxquelles sont confrontés les chercheurs internationaux et bi-nationaux travaillant sur l'Iran.

L'ULB exprime avec vigueur et de façon renouvelée son soutien à ces chercheurs emprisonnés et appelle à leur libération immédiate.

<https://faribaroland.hypotheses.org/>

<https://bx1.be/news/le-professeur-de-la-vub-ahmadreza-djalali-ne-fait-pas-partie-des-detenus-liberes-en-iran/>

[https://www.lemonde.fr/international/article/2020/05/18/inquietudes-apres-la-condamnation-a-cinq-ans-de-prison-de-la-franco-iranienne-fariba-adelkhah\\_6039963\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2020/05/18/inquietudes-apres-la-condamnation-a-cinq-ans-de-prison-de-la-franco-iranienne-fariba-adelkhah_6039963_3210.html)

[https://www.lemonde.fr/international/article/2020/05/16/la-chercheuse-franco-iranienne-fariba-adelkhah-condamnee-a-cinq-ans-de-prison-en-iran\\_6039877\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2020/05/16/la-chercheuse-franco-iranienne-fariba-adelkhah-condamnee-a-cinq-ans-de-prison-en-iran_6039877_3210.html)

<https://iranhumanrights.org/>  
semblent être détenus

Nous exprimons L'état de santé

L'ULB demande la libération immédiate de tous les chercheurs détenus en Iran, comme, également, la chercheuse australo-britannique Kilye Moore-Gilbert

### **médecin et professeur invité de la VUB Ahmadreza Djalali**

Après presque un an de détention « provisoire » dans la prison d'Evin à Téhéran, [la chercheuse franco-iranienne Fariba Adelkhah, 61 ans, a été condamnée à cinq ans de prison](#), a annoncé samedi 16 avril son avocat, Saeid Dehghan. La justice iranienne a retenu contre l'anthropologue les charges de « *rassemblements et collusion en vue d'agir contre la sécurité nationale* » et « *propagande* » contre la République islamique. Pour cette dernière accusation, la Franco-Iraniennne a été condamnée à un an d'emprisonnement mais, si la sentence est confirmée en appel, elle purgera la peine la plus longue.

La France a condamné cette décision de justice, réclamant la libération immédiate de la chercheuse. Samedi, dans un communiqué, le ministre des affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a dénoncé une condamnation « *politique* », qui n'était « *fondée sur aucun élément sérieux ou fait établi* ». Téhéran ne reconnaît pas la double nationalité de ses citoyens. De ce fait, cette spécialiste du chiisme et chercheuse au Centre de recherches internationales de Sciences Po Paris n'a pas pu, pour l'instant, bénéficier de l'assistance consulaire de l'ambassade de France à Téhéran.

### **« Cette condamnation est illégale »**

Son avocat, Saeid Dehghan, espérait une libération conditionnelle. Pour lui, la condamnation de Fariba Adelkhah est « *une déception* ». M<sup>e</sup> Dehghan, qui compte faire appel, avait réussi à prouver l'innocence de sa cliente concernant deux autres accusations, « *espionnage* » et « *trouble à l'opinion publique* ». « *Pour nous, cette condamnation est illégale*, explique-t-il. *Dans le texte du verdict, il n'y a même pas une ligne de mon plaidoyer.* »

Fariba Adelkhah a été arrêtée en Iran en juin 2019 alors qu'elle menait des études sur le clergé dans la ville religieuse de Qom. Son compagnon, le chercheur français Roland Marchal, spécialiste de l'Afrique de l'Est, avait été interpellé au même moment qu'elle, à l'aéroport de Téhéran-Imam Khomeini, alors qu'il s'apprêtait à passer des vacances en Iran avec M<sup>me</sup> Adelkhah. Accusé de vouloir « *porter atteinte à la sécurité nationale* » et de « *collusion avec un Etat étranger* », Roland Marchal a été finalement libéré en mars, sans qu'aucun verdict ne soit prononcé à son encontre.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi [Roland Marchal, retenu neuf mois en Iran, revient sur ses conditions de détention](#)

Dans les cercles d'analystes des affaires iraniennes, l'hypothèse la plus répandue est que l'Iran cherche à utiliser Fariba Adelkhah pour faire libérer un de ses diplomates, [Assadollah Assadi, incarcéré en Belgique](#). L'homme est accusé d'avoir été impliqué dans l'attentat déjoué contre un rassemblement en juin 2018 à Villepinte de l'organisation des Moudjahidin du peuple, ennemis jurés de Téhéran.

L'Iran a, par le passé, utilisé les détenus iraniens ayant une autre nationalité comme monnaie d'échange dans ses négociations avec l'Occident. Cela a été notamment le cas du journaliste irano-américain Jason Rezaian. Accusé et arrêté pour « *espionnage* », [il a été relâché après un an et demi de détention, en janvier 2016](#), au moment où une partie des sanctions internationales avaient été levées dans le cadre de l'accord sur le dossier nucléaire de Téhéran.

De fait, la libération de Roland Marchal a été concomitante avec celle, en France, d'un ingénieur iranien, Jalal Rohollahnejad. Arrêté en février à Nice, ce dernier risquait une extradition vers les Etats-Unis, qui l'accusent d'avoir cherché à exporter du matériel technologique malgré l'embargo américain contre Téhéran. En décembre 2019, le ministre iranien des affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, a proposé aux Etats-Unis que les deux pays se livrent à un échange de prisonniers.

L'Iran retient dans ses geôles au moins une dizaine d'étrangers et d'Iraniens possédant une double nationalité ou un droit de séjour permanent dans un pays occidental. Les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, l'Autriche et la Suède sont parmi les pays concernés.

## **Affaiblie après une grève de la faim**

Depuis l'épidémie du Covid-19 en Iran (le pays le plus touché au Moyen-Orient, avec officiellement 6 988 morts), les inquiétudes sont vives quant à l'état de santé de Fariba Adelkhah, affaiblie après une grève de la faim de presque cinquante jours, jusqu'en février. Elle a été jugée en mars devant le tribunal révolutionnaire de Téhéran par le juge Abolghasem Salavati, connu pour ses verdicts sévères contre les opposants iraniens.

L'issue d'un appel est très incertaine : les tribunaux concernés sont plutôt politiques et peu de condamnations ont connu un allègement ou une annulation de peine en seconde instance. « *Mais nous avons toujours de l'espoir quant à une libération* », explique l'avocat de Fariba Adelkhah. « *Le but de l'Iran est de manière générale l'échange des prisonniers comme Fariba Adelkhah contre les citoyens iraniens détenus à l'étranger*, explique un connaisseur en Iran des dossiers politico-sécuritaires, qui préfère rester anonyme. *Dans le cas de Fariba Adelkhah, il est probable que la chercheuse soit relâchée contre la libération d'un Iranien détenu en Europe, mais qu'elle soit empêchée de retourner en France, au moins pour quelque temps, pour que l'affaire perde de son importance.* »

Du fait de sa condamnation, les inquiétudes sont vives au sein des milieux de la recherche liée à l'Iran. « *La situation, notamment, des chercheurs dans le domaine des sciences humaines qui collaborent avec les universités à l'étranger devient très compliquée*, soutient un universitaire iranien en France qui préfère garder l'anonymat. *Les chercheurs qui ont besoin des sources académiques en Iran ou de mener des études de terrain dans ce pays doivent, au moins à court terme, attendre ou même changer leur sujet de recherche.* »

[Ghazal Golshiri](#)